

Section des Verts de Versoix
c/o Jolanka Tchamkerten
Avenue Louis-Yung, 34
1290 Versoix

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
Case postale
3003 BERNE

Genève, le 8 janvier 2018

Madame, Monsieur,

La section des Verts de Versoix est très attentive à la qualité de vie des habitants de sa commune, c'est pourquoi elle se permet de réagir à la fiche PSIA sortie au mois de novembre dernier, concernant l'aéroport de Genève.

La prise de position de la CARPE a détaillé de manière très précise ses revendications et observations, auxquelles nous adhérons entièrement. Aussi nous contenterons-nous de quelques remarques d'ordre général.

Les Verts de Versoix sont étonnés du manque de prise en compte de la santé des riverains de l'aéroport de Genève. Ce dernier est situé en zone fortement urbanisée, où de nombreux projets de construction sont en cours. La population affectée par les nuisances ne fera donc qu'augmenter pendant ces prochaines années.

La Constitution genevoise revendique le droit à un environnement sain, tel qu'exposé à l'article 19. Les habitants de tout le canton y ont droit à parts égales, les riverains de l'aéroport également.

La situation environnementale de notre commune nous préoccupe beaucoup, car si la situation en ville de Genève est en train de s'améliorer, ce n'est pas le cas des communes riveraines de l'aéroport. On observe en effet un déplacement de la pollution dans les zones suburbaines.

Les courbes de bruit se basent sur le calcul du bruit moyen, qui est loin de refléter la réalité quotidienne de milliers d'habitants. Les pics de bruit en sont exclus, de même que le bruit réverbéré.

Les odeurs de kérosène sont de plus en plus prégnantes et les balades dans les bois de Versoix ont parfois un arrière-goût désagréable, rappelant le tarmac.

Le développement du trafic aéroportuaire, tel qu'envisagé dans la fiche PSIA est totalement contraire aux objectifs climatiques que la Suisse s'est engagée à respecter dans le cadre de l'accord de Paris. L'étude Urbaplan doit être revue en prenant en compte l'intérêt économique réel du territoire genevois et alentours. Il faudrait également examiner les possibilités d'infléchir la courbe de croissance de ce même trafic.

Un autre sujet qui nous préoccupe est l'accessibilité à l'aéroport. Versoix connaît depuis longtemps des problèmes de circulation importants, qui ne seront que renforcés en cas de développement de l'aéroport.

En conclusion, nous refusons que la santé de nos concitoyens passe au second plan, après les volontés de développement de l'aéroport. Qui nous dit que ce développement correspond encore aux intérêts économiques du bassin genevois ? L'OPair doit être respectée, pour le bien-être des habitants de ce canton.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour les Verts de Versoix
Jolanka Tchamkerten, présidente